



Grève des avocats besoin d'aide

Par **51000**, le **19/02/2020** à **14:04**

Bonjour je me permet de vous poser une question. Voila mon fils mineur de 15 ans est mis en examen le 21/02/2020 mais je n'ai pas d'avocat et mon aide juridictionnel ne passe pas je n'ai aussi pas l'argent nécessaire pour payer un avocat auriez-vous une idée pour parvenir a surmonter ce problème? Merci de me répondre au plus vite.

Par **morobar**, le **19/02/2020** à **17:39**

Bonjour,

Un avocat sera commis d'office.

Il établira ou non un dossier d'assistance

Voir ici chapitre "aide juridictionnelle ou commission d'office".

<https://www.avocats-nimes.org/avocats/la-remuneration-de-l-avocat.html#aj>

Mais cela n'a pas de rapport avec la grève des avocats.